

# Test d'avertisseurs de gibier

## Compte-rendu final

Dr. Ernst Moser

Avertisseurs testés. Les critères de sélection étaient autrefois le tracé de la route dans le profil longitudinal et transversal, comme les lignes droites, les courbes, les barrages, les pistes, les creux et le sous-bois, ainsi que la largeur et la "végétation environnante", sous la forme de forêts, prés et grandes cultures. Déjà après deux ans, il a été établi que les avertisseurs sonores de gibier, qui émettent un sifflement lorsque les phares de la voiture touchent le sol, ne répondent pas à toutes ces exigences. Cependant, lors de discussions avec les techniciens de l'entreprise de fabrication, tous les problèmes soulevés ont pu être résolus. Depuis 2005, il existe sur le marché un produit qui donne d'excellents résultats. Dans le présent essai, les systèmes d'alerte pour les animaux sauvages de l'année 2003 sont toujours en service. Cependant, ceux-ci ont été remplacés par le dernier modèle, qui donne toujours et partout les meilleurs résultats, aux endroits névralgiques, où ils n'ont pas bien

fonctionné dans le passé, aujourd'hui ils donnent pleine satisfaction. En raison d'une mauvaise planification, il n'a malheureusement pas toujours été possible de remplacer à temps les avertisseurs défectueux, détruits ou manquants. Dans le "test" mentionné dans le texte, une telle situation a été spécifiquement provoquée.

L'avantage des avertisseurs de gibier sonores est aussi le fait que les passages de la faune ne sont pas complètement coupés, et que le gibier ne puisse traverser la route ou être chassé que lorsqu'une voiture approche par le l'effet sonore, et si elle est visible aussi par la réflexion lumineuse des miroirs. Sans être perturbé par le trafic, le gibier peut conserver ses mouvements habituels. Il est à noter, cependant, que sur les routes très fréquentées, le gibier ne s'immobilise pas et n'attend pas que le trafic tourne, mais se déplace sur la route sécurisée et évite les endroits où aucun avertisseur n'est installé. Il est donc nécessaire de

sécuriser la route sur une large zone ou de combler les écarts entre des obstacles difficiles ou insurmontables.

Le plus récent modèle de l'avertisseur acoustique pour les animaux sauvages siffle également à la lumière du jour avec la détection du bruit du moteur, mais le temps d'avertissement de 3 à 4 secondes est supprimé. Les phares et les feux de croisement des derniers systèmes d'avertissement de gibier émettent un sifflement à une distance de 100 à 120 m. Par conséquent, même à des vitesses supérieures à 100 km/h (environ 30 m par seconde), il y a un délai d'avertissement suffisant avant que le véhicule n'arrive chez l'avertisseur d'animaux sauvages.

Comme le montre le graphique, il y a eu une réduction globale de 93,6 % des accidents de cerfs sauvages, bien que le dernier modèle n'ait pas été utilisé partout.

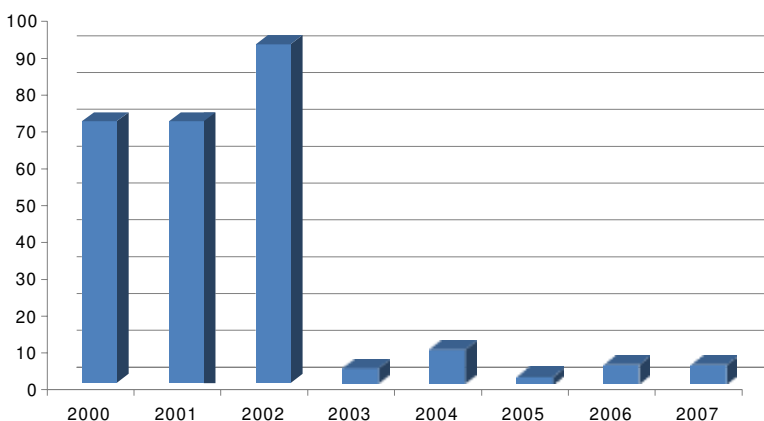
Str.-Nr	km	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
B124	17,2	4	3	3	1	6	0	0	0
	1	3	2	2	1	0	0	0	1
576	2	0	2	2	0	0	0	0	0
	3,2-3,4	1	4	2	1	0	0	0	0
B128	106,4-106,8	15	16	16	9	1	0	1	1
	108,6-108,8	19	17	17	6	0	0	1	0
556	2-2,3	4	6	8	0	0	0	0	0
	0,8-1,8	5	4	4	1	0	0	1	0
B140	5,6-5,9	4	6	5	0	0	0	0	0
564	16,3-16,6	16	11	33	0	2	2	2	3
Summe		71	71	92	4	9	2	5	5

Les avertisseurs de gibier sont à l'origine de la réduction du nombre d'accidents de la faune, bien qu'une zone sécurisée à 100% ne puisse jamais être atteinte.

Les travaux d'entretien et d'inspection concernent principalement l'inspection des avertisseurs de gibier après le fauchage par les services d'entretien des routes sont recommandés. Surtout lorsque les bas cotés ont été entretenus avec des faucheuses fixées à des bras hydrauliques. Mais aussi après les travaux de lavage et après le service hivernal, un contrôle est nécessaire. Au cours de tous ces travaux, la plupart des avertisseurs sauvages ont été endommagés ou même détruits. En outre, un contrôle est nécessaire si des travaux ont été effectués à la machine sur des surfaces agricoles adjacentes, car les charrues, herse ou faneuses rotatives qui ne s'arrêtent pas au niveau des avertisseurs de gibier.

Sur les 89 avertisseurs sonores de gibier utilisés dans le test quinquennal, 9 ont été endommagés et 3 étaient manquant

**Accidents de la route 2000 - 2007**



## B 124, km 17,2



La route mène dans un virage à droite au-dessus d'une colline dans une vallée avec un virage à gauche, sur le côté droit une glissière de sécurité, de sorte que la signalisation réagit qu'à une distance de 30 m de la voiture. Les accidents avec des animaux sauvages se sont produits entre les bornes 1 et 2 ; en 2004, il y a eu 6 accidents avec des animaux sauvages, mais après l'assemblage de 2 avertisseurs du dernier modèle, plus aucun accident a été comptabilisé.

## 576, km 1



Le passage du gibier mène exactement le long de la bande boisée. Les deux avertisseurs marqués 1 et 2 étaient défectueux,

## SICHERHEITSTECHNIK

ne fournissaient que l'effet optique et n'ont délibérément pas été remplacés, mais représentent les positions les plus importantes pour le passage du gibier. Après environ 3,5 mois, en mars 2007, le premier accident avec du gibier après 4 ans s'est produit.

## 576, km 3,2 bis 3,4



Avant la construction de la route, un bosquet de chênes se tenait à l'endroit marqué (en rouge). Ici nous avons remarqué un changement de passage du gibier tout en maintenant la sauvegarde du trafic de la circulation.

Depuis la sécurisation de la zone de 200 m autour de ce passage, il n'y a plus eu de victimes de la circulation au cours des 5 dernières années (une seule partie a été touchée, mais seulement légèrement blessée), alors que en dehors de la zone sécurisée, 3 accidents concernant du gibier se sont produits de nuit.

## B 38

Les portions d'essai de la B 38 n'ont été installées que le 20 juillet 2003 ; avant son installation nous avons constaté 15 victimes de la routierien que cette année sur cette portion. Depuis cette date, cependant, il n'y a eu que 4 victimes de au cours des quatre dernières années et demie.

## Victimes de la route 2006

Cerfs	587
Chevreaux	70.174
Sangliers	408
Environ 10% des accidents mortels de la route sont causés par du gibier	

Certaines caractéristiques particulières de la circulation routière feront l'objet d'une étude plus approfondie:

## Bezirksstraße 1424, km 0,9 bis 1,2



Dans ce passage forestier sinueux et en pente, l'alimentation en énergie des avertisseurs de faune sauvage doit être examinée en plus de la réduction des accidents de la faune (effet d'ombre).

